



LOU MESSAGIÉ

n° 50 mars 2020

Bulletin de Liaison de l'Association des Pointus de Sanary

www.lespointusdesanary.fr - contact@lespointusdesanary.fr



Le MOT du Président

C'est toujours avec grand plaisir que je vous retrouve toutes et tous pour cette nouvelle Assemblée Générale. Vous êtes venus nombreux et votre présence atteste de l'intérêt que vous portez à la vie de notre Association et je vous en remercie.

Bien sûr, nous aurons l'occasion de nous revoir durant la saison nautique 2020 ; cependant, notre Assemblée Générale reste un moment privilégié de présentation du bilan de l'année écoulée et des perspectives de la nouvelle saison.

Notre Association a été créée en mars 2005 et en regardant le bilan de l'année 2019, force est de constater qu'au fil du temps, nous avons indéniablement su donner à notre association une image de plus en plus attractive, puisque de nouveaux adhérents nous rejoignent chaque année.

Ce succès grandissant en revient aux bénévoles de l'Association des Pointus de Sanary qui ont pour réel objectif de nous hisser au meilleur niveau. Je souligne ici la forte mobilisation de chacune et chacun d'entre vous pour offrir aux Sanaryens ainsi qu'aux touristes de magnifiques balades en mer à bord de nos Pointus.

Une fois de plus, je salue votre enthousiasme lors de vos participations aux nombreuses activités à Sanary et lors des rencontres amicales chez nos amis et voisins.

Nous verrons cela en détail lors de la présentation du Rapport Moral de l'année 2019.

Puis, le bilan financier vous sera présenté et expliqué par notre Trésorier. Cette année, nous retrouvons notre calendrier et sa durée habituels, puisque la quatorzième Virée de la Saint Nazaire sera organisée sur trois jours : du 29 mai au 1er juin 2020.

De plus, en ce qui concerne le village des artisans, une étude est en cours pour examiner la faisabilité d'une prolongation nocturne le samedi soir jusque 22 heures.

... « Cette saison nautique 2020 est particulière puisque nous fêtons le quinzième anniversaire de notre Association ».

Notre programme 2020 sera, sans aucun doute, un bon millésime au regard des manifestations que nous avons prévu d'organiser avec l'équipe du conseil d'administration. Nous savons que comme habituellement notre association pourra compter sur le soutien de la Région PACA, du département du Var et surtout de la Mairie de Sanary représentée par le Maire, l'adjoint délégué au port, la Capitainerie et tous les services municipaux et enfin sur la solide confiance établie avec le Patrimoine Maritime et Fluvial.

Bienvenue à notre saison nautique 2020 !

Les objectifs de l'Association pour 2020 : cette quinzième saison a été élaborée dans le pur respect des traditions du patrimoine maritime et des coutumes sanaryennes. En témoigne le calendrier de la saison 2020 et les points forts de notre programme.

L'année 2019 a été clôturée en beauté en décembre par les festivités de fin d'année et les illuminations féériques de 98 bateaux de l'Association rejoints cette année par ceux des Pêcheurs professionnels.

Nous avons fait en sorte de contribuer à ce magnifique spectacle grâce à notre maître d'ouvrage Georges DE MESSEMAEKERS, à ses fidèles compagnons Francis KERMIS et Régis BILLY, et aussi à tous les patrons des pointus qui ont participé à la décoration de leur bateau.

Cela mérite un grand « coup de chapeau » à tous !

Maintenant, je souhaite renouveler tous mes sincères remerciements :

. Tout d'abord à Monsieur le Maire, à la Mairie et ses services administratifs, à Patrice Esquoy, à Jean Michel Preynat et l'équipe de la capitainerie qui nous ont apporté leur précieux concours durant l'année écoulée.

Aux « patrons » des pointus et presque pointus pour leur disponibilité déployée tout au long de la saison nautique 2019. Je souligne le soin que vous apportez au carénage de vos bateaux : impossible d'ignorer nos Pointus dans le port de Sanary où l'on ne compte plus les selfies fait en leur compagnie.

Aux équipiers sympathisants pour leur précieuse participation à toutes les rencontres ;

.A l'ensemble de l'équipe du stand « Embarquement Immédiat/ventes »

pour sa remarquable efficacité ; à Nicole et Bernard pour l'organisation et la logistique des buffets et repas lors de nos différentes manifestations.

Comme vous pouvez le constater : les membres du conseil d'administration s'impliquent fortement pour organiser l'ensemble des activités de notre Association.

Comme je vous l'ai dit l'année dernière : « c'est à la faveur d'un travail encore plus collaboratif que nous pourrions renforcer la cohésion de tous nos adhérents. Aussi, je vous rappelle que c'est toujours le bon moment pour nous transmettre vos remarques, vos critiques, vos suggestions et vos idées. Elles seront les bienvenues pour contribuer au bon déroulement du fonctionnement de cette nouvelle saison et des futures saisons. »

Notre Association, portée par son dynamisme, continuera de faire partager notre passion. Tout ce que nous avons fait et tout ce que nous ferons ensemble illustre et illustrera la volonté de notre association de contribuer au rayonnement de la ville de Sanary sur Mer.

Votre engagement est précieux et sachez qu'il est apprécié à sa juste valeur !

Pour tout cela : un grand MERCI à vous toutes et à vous tous.

Notre secrétaire va maintenant vous présenter le Rapport Moral 2019, puis je laisserai la parole à Monsieur le Maire (ou au représentant de la Mairie).

C. Bénet.

RAPPORT MORAL 2019 : Annie LE DOEUFF

Nos effectifs au 31 décembre 2019 ont été arrêtés à :

294 membres adhérents répartis en **215** membres actifs et **79** membres équipiers pour **108 bateaux** (93 pointus - dont 3 amarrés hors Sanary- et 15 presque pointus).

Avant la lecture du rapport moral, au nom du Président et de tous les membres du bureau de l'Association, nous souhaitons la bienvenue, au sein de notre association, aux nouveaux arrivants : qu'ils soient membres actifs ou membres équipiers.

COMMUNICATION

Nos médias : **Internet & Lou Messagié** continuent de rencontrer un réel succès.

- **NOTRE SITE INTERNET** : en 2019, Marie-Hélène BONNAVE a apporté sa contribution à la bonne tenue et à une nouvelle animation de notre site internet afin qu'il puisse donner une image positive de notre association et de la commune.

Il nécessite cependant :

- une mise à jour régulière par une vérification sur le site de la page de son pointu pour l'améliorer ou la compléter.

- Un enrichissement régulier par vos suggestions qui sont toujours les bienvenues.

- **LOU MESSAGIÉ** : les N° 45, 46, 47, 48 & 49 ont été publiés en 2019. Nous vous rappelons que sa diffusion est essentiellement interne à l'Association (pour ceux qui n'ont pas de possibilité de connexion sur internet, une distribution papier est disponible sur le stand lors des « Embarquements Immédiats »).

- **NOTRE PAGE FACEBOOK DES POINTUS DE SANARY** gérée par Francis :

Notre page Facebook continue d'être une belle vitrine pour notre Association.

Comme vous avez pu le constater, elle est animée d'une photo ou vidéo par jour. Tous les pointus de l'Association ont ainsi été

représentés : à quai, en mer et sous voiles pour certains.

Cette page connaît une remarquable croissance, puisque nous comptons à ce jour plus de 1600 abonnés (contre 800 en fin 2018).

Les illuminations de fin d'année restent l'événement phare, les photos et vidéos ont ainsi été partagées et diffusées très largement.

Nous avons des retours et témoignages de fierté et de remerciements tant pour la conservation du patrimoine que pour la féerie des lumières. Nous avons ainsi atteint des pays tels que le Brésil, l'Argentine, la Finlande, la Croatie et le Japon.

Il est à noter que notre page est aussi un outil de communication bien utile pour annoncer les événements comme les opérations « Embarquement Immédiat ».

Nous sommes toujours en quête de témoignages, d'anecdotes, d'histoires de pointus ...

N'hésitez pas à contacter Francis pour partager vos expériences et vos photos.

Sans oublier **NOTRE STAND MATELOTAGE** créé en 2017 par Sauveur CODRETTO :

En 2019, le succès a continué d'être au rendez-vous ; en effet Sauveur a comptabilisé sur les 7 journées d'animation du stand environ 2000 personnes (pour 1000 enregistrées en 2018). Ces visiteurs viennent d'horizons variés puisqu'il a accueilli des Anglais, Hollandais, Américains, Allemands, Suisses, Espagnols et des Italiens.

Parmi ces visiteurs, certains (de 7 à 70 ans) se sont essayés à l'art du matelotage :

- 35 Certificats de Bon Noueur ont été remis en 2019.

- 8 adhérents ont bénéficié de l'atelier pédagogique ouvert à notre attention, lors des

Embarquements Immédiats, notamment lorsque la météo nous contraint de rester au port.

Sauveur rappelle qu'il participe avec les équipes associatives du Modélisme à la manifestation qui se déroule à l'Espace Saint Nazaire du 8 février au 8 mars 2020. Merci de bien vouloir vous rapprocher de lui pour l'aider à tenir une permanence pendant cette période.

Dernier point important de ce volet communication :

Pour différencier les moyens téléphoniques associatifs et personnels, l'Association va se doter d'un portable spécifique qui sera désormais consacré à la « permanence » de l'A.P.S. assurée en rotation par les membres du conseil d'administration.

REUNIONS DE BUREAU

Au cours de l'année 2019, le Conseil d'Administration de l'A.P.S s'est réuni à 5 reprises pour définir et fixer les objectifs de la saison.

Sachez que les membres du conseil d'administration s'impliquent toujours aussi fortement pour organiser l'ensemble des activités de notre Association.

Renouvellement des membres du conseil d'administration :

A propos des membres du conseil d'aujourd'hui et demain : nous savons que tout le monde a bien conscience du travail et du temps que les bénévoles élus consacrent à notre Association.

Cependant, passé un certain laps de temps, le ou la bénévole peut se fatiguer, et/ou prendre moins de plaisir à accomplir ses fonctions.

De plus, sachant que :

- d'une part, ces membres ne sont pas condamnés à occuper leur fonction à vie. En

effet, rien n'est plus désespérant que les situations qui paraissent immuables.

- et que d'autre part, aucun d'entre nous n'a l'intention de quitter le navire sans crier gare !

C'est donc le moment opportun d'attirer votre attention sur le besoin impératif de renouvellement des membres à court et moyen terme et ainsi favoriser la circulation des bénévoles au sein du conseil d'administration.

Nous avons toutes et tous à l'esprit que notre Association a été créée pour notre plaisir, et que ce n'est pas un produit que nous avons acheté... Aussi :

« Demandez-vous ce que vous pourriez faire pour notre Association, et non pas ce que notre Association peut faire pour vous ! »
Nous avons besoins de vous pour faire vivre notre Association, animer notre Comité et organiser les différentes activités et rencontres conviviales.
Nous vous attendons, vous, votre motivation et vos bonnes énergies !

EMBARQUEMENTS IMMEDIATS 2019

L'année 2019 aura été une année un peu compliquée à cause de la météo qui n'a pas été toujours notre alliée. Néanmoins, nous avons embarqué sur nos pointus : **6037 personnes**, pour une sympathique balade dans la baie de Sanary. Certains jeunes navigateurs, de 6 à 11 ans, sous les conseils avisés du patron du pointu, ont pris la barre !

A propos de « tenir la barre » : nous avons remis en 2019 : **125 « Certificats de Bon Barreur »**

Pour les enfants, nous vous rappelons la décision du Conseil d'administration que :
« **Par mesure de sécurité** » l'embarquement des enfants est désormais encadré et que les consignes particulières sont affichées à chaque opération.

VIRÉE DE SAINT-NAZAIRE 2019

La Virée de la Saint-Nazaire s'est tenue sur deux jours puisque nous avons laissé le week-end de trois jours de la Pentecôte au bénéfice des Florales.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des bateaux en provenance d'Italie, de Tunisie, de Catalogne, et plus proche de nous : de Marseille, du Brusc et de Bandol.

Même si la bande de pirates n'a pas pu débarquer, une fois de plus c'était un moment de convivialité unique pour les petits, notamment avec l'animation « Accrovoiles » qui a remporté un franc succès.

- 118 bateaux inscrits aux diverses activités nautiques ;
- 74 bateaux inscrits aux deux manches de la régata ;

- 990 personnes ont été gracieusement embarquées sur 58 bateaux différents
- 250 convives au repas des équipages ;
- 24 stands relatifs au milieu de la mer dans le village abrité par des tentes tout au long du quai d'honneur. Pour la première fois, le village s'est également tenu en nocturne le samedi soir.

Cette 13ème édition de la Virée Saint Nazaire a été comme précisé dans le Mieux VIVRE Sanary de juillet 2019 :

« **Plus haut, plus fort, plus loin !** » : « **Leur devise leur va bien. Ils sont de tous les rendez-vous qui rendent la baie de Sanary encore plus belle...** »

AUTRES MANIFESTATIONS à SANARY SUR MER EN 2019

Nous continuons d'assurer une contribution pédagogique auprès des enfants des écoles de Sanary sur Mer :

Des présentations de pointus ont eu lieu sur le port pour les écoles primaires de Sanary, autour de l'écorché et de la Clapassude équipée d'engins de pêches.

Le 21 juin, en présence des membres de l'APS et d'Anne Villiers auteur de contes et marraine du petit pointu nommé « Pontpont petit pointu », la Mairie a remis ce joli petit pointu à l'école de voile de Sanary, afin de permettre aux jeunes générations de se familiariser à la fois aux pointus et à la voile latine.

- Le 30 mai : Opération Embarquement Immédiat dans le cadre de la manifestation « **Faites du Nautisme** ».

- Le 1er septembre : **Le Pique nique du Rougeau** : 28 bateaux pour ce rassemblement convivial.

- **Le repas de l'association** du 21 septembre a rassemblé 100 participants.

- **Illuminations de Noël 2019** : l'année 2019 été clôturée en beauté en décembre par les festivités de fin d'année et les illuminations féériques de 98 bateaux. (rappel pour 81 en 2018).

Merci à tous les membres propriétaires des pointus qui ont participé à la décoration de leur pointu. L'ensemble des adhérents se joignent aux remerciements du Président pour renouveler tous nos chaleureux compliments à Georges et à ses compagnons.

- **A souligner également :**

D'une part, les illuminations des Pointus lors de la **Fête Nationale du 14 juillet 2019** et de la **Commémoration Libération de Sanary** d'août 2019.

Et d'autre part, les **cérémonies de « mariage »** où nos pointus sont sollicités pour accompagner les mariés : 3 mariages en 2019.

MANIFESTATIONS EXTÉRIEURES EN 2019

En 2019, l'A.P.S. a présenté une importante délégation entre 10 à 25 bateaux suivant les

rencontres avec les associations amies et voisines :

- **Les Voiles Latines de SAINT TROPEZ** du 23 au 26 mai 2019

- **Les Voiles Traditionnelles La Cala d'AMETTLA de MAR** en Espagne du 5 au 7 juillet 2019

- **Le Vire-vire de SAINT MANDRIER** des 27/28 juillet 2019

- **La Sagno Tradition de LA SEYNE SUR MER** le 24 août 2019

En résumé, durant l'année 2019, l'Association s'est engagée dans 21 manifestations à Sanary ou dans les ports extérieurs : 83 bateaux ont participé à au moins 3 manifestations (dont 27 bateaux à plus de 10 manifestations).

LABEL B.I.P :

Ainsi, sur un total de 1233 bateaux labellisés, le port de Sanary sur Mer en abrite 72 embarcations de tous types. Il est à souligner que l'Association des Pointus de Sanary compte dans ses rangs 60 B.I.P (55 pointus ou barquettes et 5 presque pointus).

*** 4 nouveaux pointus ont été labellisés en 2019 : ANNE MARIE, BILL, LA DILIGENTE et MARIUS.**

Nous invitons et encourageons les adhérents qui le souhaitent à constituer de nouveaux dossiers de demande B.I.P pour être soumis à la commission 2020. Jean-Louis Dewez peut vous apporter son aide pour monter votre dossier.

Suivant l'arrêté du 24 décembre 2019 adressé par le Préfet de Région, il est important de souligner et de vous informer de l'**inscription au titre des « monuments historiques » de Goéland** en date du 19 juin 2019. Toutes nos félicitations Michel PONTI l'heureux propriétaire.

Avant de terminer le Rapport Moral 2019, il est temps de vous redire l'importance de ce message :

« **C'est grâce à vous que notre Association, plus active que jamais, offre à notre fidèle public une belle vitrine de notre commune et de notre patrimoine maritime.** ».

C'est sur ce message que se termine le Rapport Moral 2019, que vous pourrez retrouver de manière exhaustive dans le prochain numéro de Lou Messagié et sur notre site internet.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

INTERVENTION de : Monsieur Patrice ESQUOY

M. Patrice ESQUOY nous demande de bien vouloir excuser M. le Maire qui est désolé de ne pas pouvoir se joindre à nous, ayant dû se rendre à une autre manifestation.

Monsieur Patrice ESQUOY, au nom du Maire et en son nom, tient à remercier chaleureusement l'Association, plus active que jamais, qui contribue efficacement à offrir une belle vitrine de notre commune. Il souligne notamment l'exemplarité du travail réalisé pour les illuminations des 98 bateaux pour les fêtes de fin d'année 2019.

Il souhaite, à la faveur de l'implantation de la nouvelle base nautique de Sanary, que notre Association se rapproche de la société nautique afin de renforcer nos synergies.

M. ESQUOY nous annonce que c'est sa dernière participation à notre Assemblée Générale, et nous fait part de sa décision de ne pas de représenter aux élections prochaines de la Mairie de Sanary sur Mer.

Avant de terminer son intervention, il tient à souligner qu'il ne s'agit pas d'un adieu mais d'un au revoir : « je reviendrai toujours avec plaisir admirer les pointus de Sanary qui resteront à jamais dans mon cœur ».

LE PRESIDENT

Il renouvelle ses remerciements au conseil d'Administration, à tous les membres du bureau pour la qualité du travail fourni par chacune et chacun.

Le rapport moral 2019 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale

INTERVENTION DU TRESORIER : Michel RAIMOND

Présentation du rapport financier de l'année 2019 et du budget prévisionnel 2020, (voir par ailleurs).

Quitus est donné au trésorier pour le bilan financier 2019

et approbation du budget prévisionnel 2020 par l'Assemblée Générale

INTERVENTION VICE-PRESIDENT : Jean-Louis DEWEZ

M. DEWEZ présente le programme prévisionnel de la saison nautique 2020 (voir par ailleurs):

- **La 14ème Virée de Saint Nazaire 2020** sera organisée du 29 mai 2020 au 1er juin 2020, lors du week end de la Pentecôte.

Elle retrouvera sa durée traditionnelle sur trois jours :

Vendredi soir : cocktail d'accueil des équipages

Samedi matin : 1ère manche du vire-vire ; après-midi : embarquement immédiat ; soir : repas des équipages

Dimanche matin : 2ème manche du vire-vire ; après-midi : embarquement immédiat ; soir :

remise des prix et buffet dînatoire

Lundi matin : spectacle de piraterie ; après-midi : départ des bateaux et équipages).

Le village des artisans aura lieu sur trois jours et verra peut-être une prolongation « nocturne » le samedi soir jusque 22 heures 00 (étude en cours quant à la faisabilité).

Par ailleurs, la municipalité de Saint Tropez a modifié son programme annuel pour organiser ses Voiles Latines à Saint Tropez ce même weekend de la Pentecôte en même temps que notre Virée. Malgré notre insistance, les organisateurs tropéziens n'ont pas souhaité revenir sur leur décision et ont maintenu ce « doublon » bien maladroit.

Nous laisserons bien entendu à nos adhérents libre choix de leur participation à l'une ou l'autre de ces manifestations.

- Cette année encore, l'A.P.S. participera à la manifestation « **Faites du nautisme** » qui se déroulera sur une seule journée : le samedi 6 juin 2020.

- **Rondes des pointus illuminés** pour la Fête Nationale du 14 juillet 2020 et la commémoration de la Libération de Sanary du 23 août 2020 : l' A.P.S. répartira en juin 2020 (lors des EI des 20/21 juin et St Pierre du 28 juin) les guirlandes lumineuses simples (tubes lumineux) aux pointus volontaires pour participer aux deux rondes qui en deviendront détenteurs.

L' A.P.S. organisera ces rondes suivant les errements antérieurs.

- **Pour répondre aux souhaits** qui nous ont été exprimés, le repas de clôture de l'année nautique a été avancé au 22 août et devrait permettre au plus grand nombre d'y participer.

Dès qu'elles nous seront notifiées, les dates **des manifestations nautiques extérieures** vous seront aussitôt communiquées.

Prendre note que :

- **la Valse des Capians de Bandol** a été décalée du 22 au 24 mai 2020 (week end de l'Ascension)

- **Les Voiles traditionnelles de La Cala d'Amettla de Mar** auront lieu du 3 au 5 juillet 2020 (pas de délégation sanaryenne officielle cette année, puisque ce sont nos amis Catalans qui viennent à Sanary pour la Virée de Saint Nazaire).

Ainsi donc, ce programme prévisionnel pourra évoluer « à la marge ».

Vous serez informés au fur et à mesure de toutes les modifications ultérieures qui pourraient survenir.

Je vous remercie et vous demande de bien vouloir approuver ce programme 2020.

Le programme 2020 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

INTERVENANT EXTERIEUR :

Intervention de M. Jean-Michel PREYNAT, Maître du port de Sanary sur Mer :

M. PREYNAT, nous informe que depuis le 3 février 2020, le portail plaisance est désormais ouvert aux particuliers.

Le site

<https://www.demarches-plaisance.gouv.fr/puma-plaisancier/> ouvre ses portes aux plaisanciers dans cinq départements pilotes.

Les propriétaires de bateaux de plaisance de moins de 7 mètres, immatriculés dans :

- les Bouches du Rhône

- la Gironde

- la Loire-Atlantique

- la Seine-Maritime

- le Var

peuvent désormais effectuer leurs démarches de mutation de propriété en ligne et consulter leur espace personnel directement sur le portail.

L'ouverture du portail à l'échelle nationale est prévue au printemps 2020.

Il est ouvert aux professionnels (distributeurs de bateaux de plaisance) depuis fin 2019.

Assemblée du CLUPP : M. ESQUOY indique que l'élection concernant le renouvellement des Délégués du Conseil Portuaire des ports de Sanary sur mer et de la Gorguette aura prochainement lieu.

Pour faire partie du comité local des usagers permanents du port, il faut adresser un courrier de demande d'inscription à la mairie.

Il termine son intervention après avoir informé les adhérents du périmètre d'intervention du nettoyage du port de Sanary sur mer.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

Secrétaire : Pour l'exercice 2020, les fonctions de Contrôleur aux comptes sont renouvelées à J.N. MUSELIER aux fins de validation des pièces comptables de l'association.

SNSM : le Président de l'antenne SNSM de Sanary sur Mer, M. Stéphane DAMIAN, nous a rappelé le rôle de la SNSM et a renouvelé auprès des propriétaires des pointus ses conseils en terme de prévention et de vigilance, tout en rappelant les mesures de sécurité à observer en mer.

LE PRESIDENT :

Remercie les différents intervenants pour leurs exposés.

Le Président donne les résultats de l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration :

- Parvenus au terme de leur mandat : J.L. BERNARD, S. CODRETTO, G. de MESSEMAEKERS, J.L. DEWEZ, A. FERRAND, B. FRANDJI, J. GIROUD, D. GLADE, A. GROCHOWSKI, M. RAIMOND, Y. SIZEUN, D. VALORA.

Démissionnaires : JL. BERNARD, D. GLADE

Nouveaux candidats : Marie-Hélène BONNAVE, Vincent CARUANA

12 postes à pourvoir : sont volontaires : MH. BONNAVE, V. CARUANA, S. CODRETTO, G. de MESSEMAEKERS, JL DEWEZ, A. FERRAND, B. FRANDJI, J. GIROUD, A. GROCHOWSKI, M. RAIMOND, Y. SIZEUN, D. VALORA.

- Résultats proclamés par les responsables du bureau de vote :

- Ont obtenu : chacun des 12 candidats a obtenu : 167 voix.

- Sont donc élus :

Le Conseil d'Administration qui a été élu par l'assemblée générale est donc composé de :

C. BENET, MH BONNAVE, V. CARUANA, S. CODRETTO, G. DE MESSEMAEKERS, JL. DEWEZ, A. FERRAND, B. FRANDJI, J. GIROUD, A. GROCHOWSKI, A. LE DOEUFF, M. RAIMOND, M. PONTI, Y. SIZEUN, D. VALORA.

Le C.A. s'est réuni le 21 février 2020 pour procéder à la désignation de son bureau.

La composition du nouveau conseil d'administration de l'Association des Pointus de Sanary vous est donnée ci-après.

LE PRESIDENT :

Après avoir remercié l'assistance pour sa participation active, le Président lève la séance à 18 heures 45.

CONSEIL D'ADMINISTRATION de L'ASSOCIATION DES POINTUS de SANARY ISSU de L'ASSEMBLEE GENERALE de 15 février 2020

BENET, Christian,
Président –
Membre du bureau.

PONTI, Michel,
Vice-président – Chargé des
activités nautiques – Membre du
bureau

LE DOEUFF, Annie,
Secrétaire – Membre du bureau.

RAIMOND, Michel,
Trésorier – Membre du bureau.

BONNAVE, Marie Hélène,
Administrateur – Maître-toile
chargé du site internet.

CARUANA, Vincent,
Administrateur – chargé de
l'événementiel.

CODRETTO, Sauveur,
Administrateur – Chargé des
activités Nouage-Matelotage.

DEWEZ, Jean-Louis,
Administrateur – Chargé des
objets de tradition

DE MESSEMAEKERS, Georges,
Administrateur – Chargé de la
technique.

FERRAND Alain,
Administrateur -

FRANDJI, Bernard,
Administrateur – Chargé de la
logistique

GIROUD Jacques,
Administrateur –

GROCHOWSKI, André,
Administrateur – Chargé du
Comité de rédaction de Lou
Messagié.

SIZEUN, Yvon,
Administrateur -

VALORA, Daniel,
Administrateur – Chargé de la
communication.

RAPPEL IMPORTANT

Notre maître-toile Marie-Hélène se tient à votre disposition et, à tout moment, vous pouvez lui soumettre textes, photos, images, pages personnelles de bateau ... etc ... pour insertion sur le site des Pointus de Sanary.

Son adresse : maitretoile@lespointusdesanary.fr



RAPPORT FINANCIER 2019 & BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

ASSOCIATION DES POINTUS DE SANARY-SUR-MER

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2020

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

RAPPORT FINANCIER 2019

1-1 Introduction

Jean-Norbert Muselier s'est de nouveau porté volontaire cette année pour être notre contrôleur des comptes bénévole. Nous l'en remercions.

1-2 Compte de résultats

Le compte de résultats de 2019 établit un total de dépenses de 59 538 € et des recettes de 62 761 €. Le résultat brut s'établit à 3 223 €.

Après corrections pour variations de stock (plus 2 211 €), le résultat net s'établit positivement à 5 435 €.

1-3 Virée de St Nazaire

En ce qui concerne la virée de St Nazaire, suite à la réduction de durée à 2 jours, les activités ont été réduites. Les dépenses se sont élevées à environ 31 413 € contre des recettes de 26 160 €, dont 18 000 € de subventions de la municipalité et 4 550 de la région, et 5 160 € versés par les participants. Soit un déficit de 5 253 € pris en charge par l'association.

1-4 Autres manifestations

Les dépenses relatives à nos diverses activités (embarquements immédiat, galette des rois, repas annuel, AG, etc.) se sont élevés à 6 866 €, les participants ont contribué pour 2 395 €. L'association a donc financé ces manifestations à hauteur de 4 471 € (65%).

1-5 Frais généraux

Les frais généraux ont été de 6 177 € dont 691 € d'assurances, 1 100 € de loyer pour le garage, et nous avons racheté 2 tentes pour 2 965 €.

Coté recettes nous avons reçu 7 444 € de cotisations.

1-6 Ventes du stand 120

Une petite année pour les ventes du stand avec une mauvaise météo et deux jours seulement de virée. Les ventes ont été de 18 337 € cette année, contre 20 498 € en 2018.

1-7 Sponsoring et dons

Nous avons reçu un don de 500 € de notre banque, le Crédit Mutuel. Nous les remercions de reprendre cette tradition. Les dons sur stand pendant les embarquements immédiats ont été de 1 623 € et les sorties sponsorisées ont été de 365 €.

2-BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Pour 2020, nous proposons un budget à l'équilibre de 66 750 € dont 40 400 € pour la virée de Saint Nazaire. Le financement en propre de l'association à la virée serait d'environ 9 400 €.

Le trésorier

Signé : Michel. Raimond



DEPENSES	Réalisation 2019	Budget 2020
Denrées et fournitures consommées	2 502,74	3 400,00
Charges liées à St Nazaire / Denrées et fournitures consommées	CS-COV	1 597,50
Charges liées à Autres Manifestations / Denrées et fournitures consommées	CA-COV	905,24
Frais de Personnel (Associatif)		
Travaux, fournitures et services extérieurs	30 168,89	38 600,00
Charges liées à St Nazaire / Traitement	CS-TTR	14 300,00
Charges liées à Autres Manifestations / Traitement	CA-TTR	3 820,10
Charges liées à St Nazaire / Travaux	CS-TRV	9 760,25
Charges liées à Autres Manifestations / Travaux	CA-TRV	2 130,69
Charges liées à St Nazaire / Hébergement, repas offerts	CS-HEB	0,00
Charges liées à St Nazaire / Autres charges	CS-AUT	147,85
Charges liées à Autres Manifestations / Autres charges	CA-AUT	10,00
Transport et déplacements	66,32	200,00
Charges générales / Frais de représentation	CG-RPR	66,32
Charges générales / Frais de mission	CG-MIS	0,00
Charges liées à St Nazaire / Frais de mission	CS-MIS	0,00
Frais de gestion générale	7 935,01	9 500,00
Charges générales / Cotisations payées	CG-COT	50,00
Charges générales / Frais généraux	CG-GEN	5 925,65
Charges générales / Dotations amortissements	CG-DDT	0,00
Charges liées à St Nazaire / Subvention domnie	CS-SUB	0,00
Charges générales / Locations	CS-LOC	0,00
Charges générales / Locations	CG-LOC	0,00
Charges liées à St Nazaire / Publicité, publications	CS-PUB	1 267,56
Charges générales / Assurance	CG-ASS	0,00
Charges liées à St Nazaire / Assurance	CS-ASS	691,80
Charges générales / Autres charges	CG-AUT	0,00
Frais financiers	136,00	50,00
Charges générales / Charges financières	CG-FIN	136,00
Autres (Préciser) :	18 729,36	15 000,00
Charges générales / Achats d'actifs corporels	CG-INV	0,00
Achats destinés à la revente	CY-BTQ	15 080,91
Charges liées à St Nazaire / Cadeaux	CS-CAD	3 648,45
TOTAL	59 538,32	66 750,00
RECETTES	MONTANT	MONTANT
Cotisations	7 440,00	7 500,00
Cotisations reçues	PG-COT	7 440,00
Ventes diverses : manifestations	18 337,30	20 000,00
Vente stand APS	PA-VSD	18 337,30
Vente de produits et Services autres manifestations	PA-VPS	0,00
Vente de produits et Services liés à St Nazaire	PS-VPS	0,00
Subventions	25 550,00	24 000,00
Subventions reçues	PG-SUB	4 550,00
Subventions reçues liées à St Nazaire	PS-SUB	21 000,00
Autres	11 434,32	15 250,00
Sponsoring et dons reçus	PG-SPO	3 626,32
Sponsoring et dons reçus liés à St Nazaire	PS-SPO	0,00
Participations reçues autres manifestations	PA-COT	2 395,00
Participations reçues liées à St Nazaire	PS-COT	5 160,00
Autres produits	PG-AUT	0,00
Produits financiers	PG-FIN	253,00
TOTAL	62 761,62	66 750,00
Résultat	3 223,30	0,00

Stock 2018	8 259,49
Marchandise payées à recevoir	0,00
Stock 2019	10 470,92
Variation de stock	2 211,43
Résultat net	5 434,73

BILAN FINANCIER (31/12/2019) 2019

ACTIF		MONTANT
(I) ACTIF IMMOBILISE	Mobilier Immobilier Autres	0 30 000,00
	Total(I)	30 000,00
(II) STOCKS / INVENTAIRES	Stock Marchandise à recevoir	10 470,92 0,00
	Total(II)	10 470,92
(III) CREANCES	Clients Fournisseur Autres	
	Total(III)	0
(IV) DISPONIBILITES	Comptes bancaire Caisse/Cash	43 516,01 143,75
	Total(IV)	43 659,76
(V) AUTRES		
	Total(V)	0
TOTAL ACTIFS		84 130,68

PASSIFS		MONTANT
(VI) FOND ASSOCIATIF	Fonds propres Résultat Apport de fonds propres	78 594,35 5 434,73
	Total(I)	84 029,08
(VII) DETTES	Chèques émis non encaissés Prêt bancaire	101,6 0
	Total(III)	101,6
(VIII) AUTRES		
	Total(IV)	0,00
TOTAL PASSIFS		84 130,68

Rapport du contrôleur des comptes sur l'exercice 2019

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de contrôleur des comptes bénévole de l'Association des Pointus de Sanary que vous m'avez confiée au cours de la dernière Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice 2019.

Le Trésorier a en effet établi pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 un Compte de Résultat faisant apparaître un excédent de 5434 euros et un Bilan mettant en évidence des fonds propres de 84029 euros (y compris résultat 2019 et apports de 20 000 euros).

Je vous précise que l'actif de l'Association est composé essentiellement d'un garage, du stock et de la trésorerie pour 84130 euros, ce qui conduit sous déduction d'un passif de 101 euros à des fonds propres de 84029 euros.

C'est ainsi que je vous confirme que je n'ai rien relevé qui soit de nature à remettre en cause les chiffres qui précèdent, je vous engage donc à les approuver en l'état et à donner quitus à notre Trésorier.

Fait à Sanary, le 20 janvier 2020



Jean Norbert Muselier
Membre de l'Association
Contrôleur des comptes bénévole

PROGRAMME 2020 des manifestations de l'Association des Pointus de Sanary

- **Samedi 25 et Dimanche 26 avril 2020 :**
Opération "Embarquement Immédiat" (Baie et Port)
vérification des extincteurs le 25 après-midi
réservé aux adhérents
- **Vendredi 29 mai au lundi 1er juin 2020 :**
14ème Virée de Saint-Nazaire
(Baie et Port - Site Festivités Esplanades)
- **Samedi 6 juin 2020 :**
Opération "Embarquement Immédiat" (Baie et Port)
dans le cadre de la manifestation "Faîtes du nautisme"
- **Samedi 20 et Dimanche 21 juin 2020 :**
Opération "Embarquement Immédiat" (Baie et Port)
Bénédiction pointus (dimanche 21 juin à 12h00)
- **Dimanche 5 juillet 2020 :**
Fête de la Saint-Pierre - Cérémonie religieuse
Jeter de gerbes en mer (Baie et port)
- **Jeudi 14 juillet 2020 :**
Fête Nationale Pique-nique sur l'eau
(réservé aux adhérents)
- Illuminations des Pointus à quai - Feu d'artifices (Port)
- **Samedi 22 et Dimanche 23 août 2020 :**
Opération "Embarquement Immédiat" (Baie et Port)
- **Samedi 22 août 2020 :**
Repas annuel de l'A.P.S.
(réservé aux adhérents Site Festivités Esplanades)
- **Dimanche 23 août 2020 :**
Commémoration de la Libération de Sanary
Pique nique (réservé aux adhérents)
Illuminations des Pointus à quai - Feu d'artifices (Port)
- **Dimanche 6 septembre 2020 :**
Opération "Embarquement Immédiat" (Baie et Port)
Pique nique annuel (réservé aux adhérents - Rouveau)
- **Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2020 :**
Journées Européennes du Patrimoine
Opération "Embarquement Immédiat" (Baie et Port)
Bénédiction pointus (dimanche 20 septembre à 12h00)
- **Fêtes de Noël 2020 et Nouvel An 2021 :**
Illuminations des Pointus à quai (mois de décembre
2020 - Port)
Arrivée Père Noël - Feu d'artifices -
(23 décembre 2020)



MANIFESTATIONS NAUTIQUES EXTÉRIEURES

- **Valse des Capians de Bandol : 22 au 24 mai 2020**
- **Voiles Latines de Saint Tropez : 28 au 31 mai 2020**
- **Fête des Pointus Lou Capian Le Brusca : à déterminer**
- **Voiles Traditionnelles La Cala d'Ametlla de Mar (Espagne) : 3 au 5 juillet 2020**
- **Vire-vire de Saint Mandrier : 25 et 26 juillet 2020**
- **La Sagno Tradition de La Seyne sur Mer : 29 août 2020**

